



Je suis dans une zone inondable

Par **DJeBLi**, le **09/11/2012 à 14:42**

Bonjour,
Mon domicile se trouve dans une zone inondable (rouge)
En cas de sinistre grave (maison que l'on doit reconstruire en partie) du à une catastrophe, peut-on nous refuser le permis de reconstruire?
merci.

Cordialement

Par **Michel**, le **09/11/2012 à 20:54**

bonjour,

Tout à fait, un maire ne donnera jamais un permis de construire dans une zone classée inondable.